

## BONNAY

## Le compostage les a conquis

Un an après le lancement d'une campagne d'incitation, 75 % des habitants de la commune sont équipés de composteurs.

La commune de Bonnay avait été volontaire en 2011 pour aider les habitants à se doter de composteurs, avec une participation financière de la Communauté de Communes. Une réunion avec les usagers a permis de faire un premier bilan sur cette expérience pilote sur le territoire.

Jeudi soir, Jean Delabroye, président de la commission environnement de la Communauté de Communes, Nathalie Blot et Delphine Dusallant qui suivent le dossier pour l'intercommunalité, sont venus rencontrer les Bonnaysiens qui se sont mis au compostage. L'objectif de cette réunion étant de faire partager leur expérience aux habitants et d'aider ceux qui souhaitent obtenir un compost de meilleure qualité.

Chacun a pu poser ses questions et obtenir des solutions. Retenus par des obligations diverses, tous n'étaient pas présents mais leurs réponses à un questionnaire-bilan montraient leur implication et leur satisfaction. S'il fallait tirer un premier point positif de l'opération composteur de Bonnay, c'est d'abord la participation. Les Bonnaysiens ont répondu favorablement à la proposition de la communauté de communes qui leur proposait de participer à 50% à l'achat d'un composteur. Dans un premier temps une cinquantaine de composteurs avaient été distribués puis la commune a pris le relais pour équiper de la même façon quelques autres familles. En comptant les personnes qui étaient déjà équipées avant l'opération, c'est environ 75% des foyers du village qui pratiquent le



À Bonnay, le compostage a séduit la majorité de la population. L'expérience va-t-elle inciter d'autres intercommunalités à suivre la voie ?

**80%** des foyers ont réduit de façon significative leurs rejets d'ordures ménagères

compostage aujourd'hui. Si on recense les familles qui donnent leurs déchets alimentaires à des animaux de basse-cour, on atteint 80% de foyers qui ont réduit considérablement les rejets dans la poubelle réservée aux ordures ménagères.

#### Bientôt des incitations... fiscales

Autre indicateur de réussite, même si le chiffre ne comprend pas uniquement les déchets verts, la baisse de 35% de la fréquentation de la déchetterie au niveau de l'ensemble du village, le produit des tontes et certains déchets verts pouvant aussi trouver leur

place dans le composteur.

Jean Delabroye a d'ailleurs profité de cette réunion pour montrer l'importance, dans un avenir proche, de baisser les volumes de déchets. « Les délégués de la communauté de communes, dans le cadre de la tarification incitative, ont décidé de faire payer les usagers selon le nombre de présentation de leurs bacs dans l'année. Si on présente moins son bac on pourra retoucher un bonus. Tout est lié. En compostant, en faisant sérieusement le tri dans les bacs jaunes, en se débarrassant au supermarché des suremballages, on participe à faire baisser les volumes. C'est l'affaire de tous », a expliqué l'élu en rappelant que si d'autres communes de la communauté de communes veulent rejoindre le dispositif, elles peuvent le contacter. Autour d'un verre offert par la commune, les échanges se sont poursuivis et chacun est reparti avec un petit guide contenant de précieux conseils pour bien composter.